

## **Yannick, vous venez de terminer votre formation de technicien principal à l'INFOMA, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?**

Bien que n'étant pas issu du milieu agricole, j'ai grandi à la campagne aux environs de Bourg-en-Bresse, et aussi loin que je me souviens j'ai toujours été attiré par la nature. Après une formation universitaire et un Doctorat en Neurosciences suivi de quelques années partagées entre l'enseignement et la recherche, j'ai repris mes études pour obtenir un Master en Viticulture. Par la suite, j'ai travaillé pour la chambre d'agriculture de Côte d'Or et la FREDON Bourgogne. Très intéressé par le contact avec le milieu agricole et les sujets en lien avec les pesticides, l'agriculture et l'environnement, j'ai finalement choisi de passer le concours de Technicien Principal spécialité Techniques et Économie Agricoles en 2014.

## **Quels souvenirs gardez vous de la formation à l'INFOMA ?**

D'un point de vue professionnel, je suis pleinement satisfait de la formation qui m'a été proposée et me permet d'envisager sereinement les futures affectations, grande variété, des thèmes abordés, visites nombreuses sur place, stages de découverte d'un service et d'un territoire, etc. Mes connaissances en agriculture étaient essentiellement théoriques à mon arrivée. Je suis reparti avec un bagage technique important comprenant des connaissances dans le domaine réglementaire, en agriculture et en information géographique tout à fait adaptées à ma prise de poste au Service Régional de l'Alimentation de Franche-Comté.

D'un point de vue personnel, installé à Dijon avec ma compagne et mes deux garçons, cette année a été difficile. Partir le dimanche soir et revenir le vendredi n'a pas été simple à gérer. Il fallait le faire, ma compagne et moi l'avons fait, mais que ce fût dur ! Il faut vraiment insister auprès des futurs agents de se préparer à une telle séparation géographique.

## **Comment s'est passée votre prise de poste ?**

À l'issue de la première partie de la formation à l'INFOMA, j'ai effectué mon stage de préaffectation entre juin et octobre 2015 comme « inspecteur intrants » à la DRAAF de Franche-Comté. Je continuerai sans doute sur cette mission, qui coïncide avec l'un de mes centres d'intérêt, après ma titularisation.

La DRAAF Franche-Comté est une structure d'une centaine de personnes. Je suis rattaché au Service Régional de l'Alimentation qui comprend une vingtaine d'agents. À mon arrivée, 3 personnes étaient chargées du contrôle des intrants. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, l'équipe de contrôle intrants a été renforcée par l'arrivée d'une stagiaire technicienne supérieure de l'INFOMA, qui travaille à mi-temps sur cette thématique, et le reste du temps sur les certifications à l'export de végétaux.

L'ambiance de travail que ce soit au niveau de la direction ou du service est très cordiale et j'ai été très bien accueilli. Mon maître de stage a parfaitement bien rempli son rôle tant pour ce qui concerne mon intégration professionnelle que pour son appui dans la rédaction de mon mémoire technique.

Enfin, ma connaissance des possibilités offertes par le logiciel d'information géographique QGIS afin d'améliorer la réalisation de nos missions, intéresse fortement les collègues du service.

***Le contrôle des intrants a pour objectif de vérifier la bonne utilisation des produits phytosanitaires.***

***Il est l'un des éléments de la démarche « Agricultures produisons autrement » au travers notamment du plan écophyto qui vise à réduire et améliorer l'utilisation des produits phytosanitaires.***



## **Pouvez vous nous décrire vos activités ?**

Bien que dans le domaine agricole, le mot « intrants » recouvre essentiellement les engrais et les produits phytosanitaires, mon activité consiste quasi-exclusivement au contrôle de l'utilisation des produits phytosanitaires par les professionnels, que ce soit des agriculteurs, mais aussi des distributeurs ou des collectivités territoriales (espaces verts des mairies par exemple).

Le contrôle débute par la sélection des exploitations et des établissements à contrôler, sur la base d'une analyse des risques incluant des éléments cartographiques (existence de zones sensibles par exemple) et agricoles (quelles sont les cultures à risques au niveau local).

Les exploitations et établissements sélectionnés font ensuite l'objet d'une inspection sur site, la plupart du temps en binôme avec un collègue. Nous contrôlons en particulier l'origine des produits, les conditions de leur détention et de leur application. Cette opération peut s'accompagner de prélèvements aux fins d'analyse pour la recherche de substances interdites ou de résidus. Durant mon stage, j'ai effectué une quarantaine de contrôles répartis dans toute la région.

Cette partie de l'activité implique de savoir créer une bonne relation avec les professionnels contrôlés et de faire preuve de patience et de diplomatie. Il s'agit de relever les points de conformité et les écarts avec la réglementation, d'en dresser le bilan, de recueillir les observations de la personne contrôlée et le cas échéant d'apporter les informations permettant de prévenir les écarts.

A l'issue de chaque inspection l'inspecteur rédige un rapport reprenant les constats effectués et proposant les suites à y donner, telles que avertissement, sanctions ou enquêtes complémentaires.

Dans cette mission, j'apprécie particulièrement le côté relationnel des contrôles et les responsabilités qui y sont associées. Les constats effectués lors de l'inspection, les conseils, les sanctions administratives et financières ou les poursuites pénales engagées sur la base d'un procès verbal dressé lors de l'inspection contribuent à la protection de l'environnement et de la santé publique.

## **Comment voyez vous votre avenir professionnel ?**

Le statut de fonctionnaire et le fait que l'État se recentre sur l'exercice de missions régaliennes telles que celles que j'assume me permettent d'envisager mon avenir professionnel de manière sereine, même si je ne sais pas exactement quelle seront mes activités après la fusion des régions et la réorganisation des DRAAF prévue en janvier 2016.

Je ne suis pas particulièrement inquiet. En effet la dynamique de formation continue qui existe au sein du ministère chargé de l'agriculture permet de faire évoluer rapidement ses connaissances et facilite les changements de métiers.

En perspective à court ou moyen termes j'ai pour objectif de passer, et réussir, le concours d'IAE.



Photo P.Xicluna Min.Agri.Fr

## **DRAAF-SRAL**

***Au sein d'une direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) le Service Régional de l'alimentation (SRAL) est entre autres chargé de veiller à l'application de la réglementation relative à la surveillance biologique du territoire et au maintien du bon état sanitaire des végétaux, ainsi qu'à la mise en place de l'ensemble du dispositif régional de surveillance.***

***A ce titre, ses agents mettent en oeuvre les mesures de contrôle relatives à la distribution et à l'application des produits phytosanitaires, ainsi que celles relatives à la distribution des matières fertilisantes et des supports de culture ; ils délivrent les certificats phytosanitaires aux exportateurs ; ils s'assurent de la diffusion des connaissances et informations permettant de garantir la promotion des bonnes pratiques culturelles en matière de protection des végétaux ; ils concourent aux mesures de contrôle des échanges intra et extra-communautaires des espèces et produits animaux et végétaux.***